

RCS : AURILLAC Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00195 Numéro SIREN : 795 171 883 Nom ou dénomination : 3C ENERGIES 15
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000609

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000609**
n° de gestion : **2013B00195**
n° SIREN : **795 171 883 RCS Aurillac**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aurillac certifie avoir procédé le 26/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

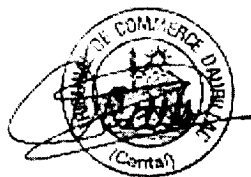
3C ENERGIES 15 - Société par actions simplifiée
Lieudit la Grange Guiral 15290 Omps -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



136656

B2019100609

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2018
TRIBUNAL DE COMMERCEFormulaire obligatoire (art. 302 Septies
A du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SAS 3C ENERGIES 15Adresse de l'entreprise LA GRANGE GUIRAL

15290 OMPS

Numéro SIRET * 7 9 5 1 7 1 8 8 3 0 0 0 1 5Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2Néant ☐

19 AVR. 2019

GREFFE - 15000 AURILLAC

Exercice N clos le
3 0 0 6 2 0 1 8Exercice N-1 clos le
3 0 0 6 2 0 1 7

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT ACTIF IMMOBILISE STOCKS ACTIF CIRCULANT	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	460 929	030	27 619	433 310	178 570	
	Immobilisations financières * (1)		040	2 046	042		2 046	2 046	
	Total I (5)		044	462 975	048	27 619	435 356	180 616	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	33 500	052		33 500	13 200	
	Marchandises *		060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 314	066		1 314		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	154 925	070		154 925	129 229	
		Autres * (3)	072	39 889	074		39 889	9 568	
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	22 725	086		22 725	41 776	
	Charges constatées d'avance *		092	37 163	094		37 163	18 237	
	Total II		096	289 516	098		289 516	212 010	
	Total général (I+II)		110	752 491	112	27 619	724 872	392 627	

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000	2 000
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	200	200
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	85 588	46 811
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	94 749	43 777
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	182 536	92 788
	Provisions pour risques et charges	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	415 934	215 875
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	91 170	32 256
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	35 232	51 707
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	542 336	299 839
Total général (I + II + III)		180	724 872	392 627

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	394 330
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	266 120
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Pierre CADEFIE

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C ENERGIES 15

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 1 8

Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	26 069	27 921
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	235 771	203 369
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	20 300	13 200
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	282 140	244 489
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	68 102	67 911
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	48 317	62 780
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	24	244	507	515
	Rémunérations du personnel *				250	38 176	37 924
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	14 957	14 822
	Dotations aux amortissements *				254	11 381	9 740
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	181 440	193 692
	I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	100 700	50 797
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	1	1
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294	5 952	7 021
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	94 749	43 777
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	94 749	314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	94 749	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354 0
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	0	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430	194 808	432	266 120	434		436	460 929	460 929		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456				
	Matériel de transport		460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476				
Immobilisations financières			480	2 046	482		484		486	2 046	2 046		
TOTAL			490	196 854	492	266 120	494		496	462 975	462 975		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
		Terrains		510		512		514		516			
		Constructions		520	16 238	522	11 381	524		526	27 619		
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536			
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546			
		Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566					
TOTAL			570	16 238	572	11 381	574		576	27 619			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3C ENERGIES 15

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	47 154
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	18 649
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3C ENERGIES 15				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2017		et clos le : 30/06/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	261 840
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	261 840
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	20 300
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	20 300
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	68 102
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	46 146
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	114 249
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	167 892
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	167 892
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	261 840	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/07/2017	160	30/06/2018
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 724 872.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 261 840.30 Euros et dégageant un bénéfice de 94 748.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	194 808		266 120
TOTAL	194 808		266 120
Autres participations	2 000		
Autres titres immobilisés	46		
TOTAL	2 046		
TOTAL GENERAL	196 854		266 120

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			460 929	460 929
TOTAL			460 929	460 929
Autres participations			2 000	2 000
Autres titres immobilisés			46	46
TOTAL			2 046	2 046
TOTAL GENERAL			462 975	462 975

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	16 238	11 381		27 619
TOTAL	16 238	11 381		27 619
TOTAL GENERAL	16 238	11 381		27 619

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	11 381				
TOTAL	11 381				
TOTAL GENERAL	11 381				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	154 925	154 925	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 536	39 536	
Débiteurs divers	353	353	
Charges constatées d'avance	37 163	37 163	
TOTAL	231 978	231 978	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	3 216	3 216		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	199 591	13 183	56 110	130 299
Fournisseurs et comptes rattachés	91 170	91 170		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 852	2 852		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 972	22 972		
Autres impôts taxes et assimilés	245	245		
Autres dettes	9 163	9 163		
TOTAL	329 209	142 800	56 110	130 299
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 861			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	20			20

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
Production en cours				
- Autres	33 500	13 200	20 300	
Total III	33 500	13 200	20 300	
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			20 300	

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 042
Total	14 042

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 216
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	319
Dettes fiscales et sociales	3 097
Autres dettes	9 163
Total	15 795

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	37 163
Total	37 163

3C ENERGIES 15

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : la Grange Guiral, 15 290 OMPS
795 171 883 RCS AURILLAC

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 94 748,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	94 748,55 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	5 251,45 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	100 000,00 euros
Soit 5 000,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 28 décembre 2018.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2015 : NEANT

- Exercice clos le 30 juin 2016 : NEANT

- Exercice clos le 30 juin 2017 :

5 000,00 euros, soit 250,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 DECEMBRE 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pierre CALDEFIE

